

Le gouvernement rejette l'effort de l'opposition pour rapatrier M. Abdelrazik

May 6, 2009

OTTAWA — Le gouvernement conservateur a repoussé la tentative de l'opposition de rapatrier un ressortissant canadien d'origine soudanaise coincé en Afrique.

Selon le gouvernement, le Conseil de sécurité des Nations unies attribue toujours à Abousfian Abdelrazik des liens avec al-Qaïda, et pour cette raison, il lui est interdit de voyager.

Incapable de rentrer au Canada, M. Abdelrazik, un citoyen canadien né au Soudan, s'est réfugié à l'ambassade canadienne à Khartoum.

Cette semaine, le Nouveau Parti démocratique a usé d'une procédure parlementaire pour tenter de le ramener au pays. Il a fait adopter en comité parlementaire une motion obligeant M. Abdelrazik à témoigner devant le comité des Communes. Les membres de l'opposition au sein du comité ont déclaré qu'ils se serviraient de la citation à comparaître pour faire rentrer l'homme au pays.

Le gouvernement n'a pas réagi immédiatement à cette ruse procédurière, mais il a diffusé mercredi un communiqué indiquant que sa position n'a pas changé. Invoquant l'interdiction de voyager du Conseil de sécurité, le communiqué dit que le Canada prend au sérieux ses obligations envers les Nations unies et la nécessité de combattre le terrorisme. Il précise que M. Abdelrazik reçoit l'assistance consulaire du Canada à son ambassade soudanaise.

Bien qu'on l'ait accusé de liens avec le terrorisme, la Gendarmerie royale du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité n'ont rien à lui reprocher.

Ottawa refuse néanmoins d'émettre le passeport dont le Montréalais a besoin pour revenir au pays.

Copyright © 2009 The Canadian Press. Tous droits réservés.